

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES VETERANS DE PARIS SAISON 2006/2007

Responsable : Philippe LAINE

REGLEMENT SPORTIF

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat est ouvert aux licenciés FFFT traditionnels vétérans parisiens masculins et féminins dont le classement est inférieur à 1700 points (35 masculin maximum) uniquement.

C'est un championnat officiel dont les résultats sont comptabilisés (coefficient 0,5).

Les clubs ne disposant pas d'un nombre suffisant de vétérans pour constituer une équipe de 3 joueurs pourront faire une entente avec un autre club dans la limite d'une seule équipe.

2 - COMPOSITION DU CHAMPIONNAT ET DEROULEMENT

Les équipes se répartiront en divisions et en poules en fonction du nombre d'équipes engagées.

Le jour de rencontre est le jeudi à 20H (les équipes désirant recevoir un autre jour l'indiqueront sur la feuille d'engagement).

Le calendrier est calqué sur celui du Championnat Régional de Paris.

Par simple accord entre les deux clubs et après approbation du responsable du championnat, les rencontres peuvent être déplacées.

3 - COMPOSITION DES EQUIPES

Les équipes sont composées de 3 joueurs (ou joueuses, ou mixtes).

La rencontre peut être disputée si 2 joueurs de la même équipe sont physiquement présents.

Les rencontres se déroulent sur 2 tables dans l'ordre suivant :

AX BY CZ BX Double AZ CY BZ CX AY.

4 - DECOMPTE DES POINTS-PARTIES

Partie gagnée (par forfait ou non) : 2 points

Partie perdue (à terme ou abandon en cours de partie) : 1 point

Joueur absent ou abandon avant la partie : 0 point

Un joueur présent mais blessé dès son arrivée est considéré comme absent

5 - DECOMPTE DES POINTS-RENCONTRES

Victoire : 3 points ; Nul : 2 points ; Défaite : 1 point.

(défaite par forfait ou pénalité : 0 point. L'équipe concernée perd 20 à 0)

6 - BRULAGE

Il n'y a pas de brûlage externe (avec les autres championnats départementaux).

Brûlage interne : si un club engage plusieurs équipes, la règle est la même que celle du championnat départemental par équipes.

Un joueur ayant disputé deux rencontres, consécutives ou non au titre d'une même équipes ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette équipes. (exemple : si un joueur a joué deux fois avec l'équipe 1, il ne peut plus jouer dans l'équipe 2)

La somme des points classements de l'équipe 1 d'un club doit être supérieur à la somme de celle de son équipes 2.

Un joueur ayant joué dans une équipe de la Poule B ne peut pas jouer dans une équipe de la Poule A tant que la première ne rejoue pas. (exemple : si un joueur joue dans une équipe de la Poule B la

première journée du jeudi 23 novembre, alors il ne pourra jouer dans la Poule A qu'à partir de la deuxième journée de la Poule B, soit le 21 décembre. Ce joueur ne peut donc pas jouer la deuxième journée de la Poule A.)

6ter - BRULAGE 2^{ème} PHASE

- Un joueur autorisé à jouer en première phase (1700 points maximum), peut continuer à jouer en seconde phase quel que soit son nouveau classement.
Ex : Pierre (1680 points en 1^{ère} phase) a joué au moins 1 rencontre en 1^{ère} phase. Il est autorisé à jouer en seconde phase alors que son nouveau classement est 1720 points.
- Un joueur classé 30 en 1^{ère} phase n'est pas autorisé à jouer. En 2^{ème} phase, il est reclassé 35, il pourra donc jouer en 2^{ème} phase.

7 - Les points non stipulés au règlement ainsi que les litiges seront réglés par le Responsable du Championnat Vétérans.

Championnat par équipes vétérans de Paris

Saison 2006/2007

Départementale 1 – Poule A

	Club	Jour de réception
1	PARIS 13 TT	Jeudi 20h00
2	AP 17	Jeudi 20h00
3	E. REUILLY	Jeudi 20h00
4	JUMP (2)	Jeudi 20h00
5	CSM FINANCES (1)	Jeudi 20h00

CALENDRIER DES RENCONTRES (rencontres aller/retour)

JOURNEE	DATE	RENCONTRE		
1	jeudi 23 novembre 2006	2 / 5	4 / 3	1 exempt
2	jeudi 7 décembre 2006	1 / 5	3 / 2	4 exempt
3	jeudi 21 décembre 2006	4 / 1	5 / 3	2 exempt
4	jeudi 18 janvier 2007	3 / 1	4 / 2	5 exempt
5	jeudi 1 février 2007	1 / 2	5 / 4	3 exempt
6	jeudi 15 mars 2007	5 / 2	3 / 4	1 exempt
7	jeudi 5 avril 2007	5 / 1	2 / 3	4 exempt
8	jeudi 26 avril 2007	1 / 4	3 / 5	2 exempt
9	jeudi 3 mai 2007	1 / 3	2 / 4	5 exempt
10	jeudi 10 mai 2007	2 / 1	4 / 5	3 exempt

Départementale 1 – Poule B

	Club	Jour de réception
1	JUMP (1)	Jeudi 20h00
2	US METRO	Jeudi 20h00
3	JULIEN LACROIX TT	Jeudi 20h00
4	CSM FINANCES (2)	Jeudi 20h00

JOURNEE	DATE	RENCONTRE	
1	jeudi 7 décembre 2006	1 / 4	2 / 3
2	jeudi 21 décembre 2006	3 / 1	4 / 2
3	jeudi 1 février 2007	1 / 2	3 / 4
4	jeudi 5 avril 2007	4 / 1	3 / 2
5	jeudi 26 avril 2007	1 / 3	2 / 4
6	jeudi 10 mai 2007	2 / 1	4 / 3

Les rencontres sont disputées sur les tables du club premier nommé sauf pour la journée finale où toutes les équipes joueront au même endroit (lieu à déterminer).

Merci de retourner les feuilles de rencontres (3 joueurs) correctement remplies en 2 exemplaires dans les 48 heures suivant la rencontre à :

FFTT – Comité de Paris
 90/92 Bd Anatole France
 93206 SAINT DENIS CEDEX

JOURNEES FINALES

JOURNEE	DATE	RENCONTRE
11	jeudi 24 mai 2007	(a) 1 ^{er} poule A / 2 ^{ème} poule B (b) 1 ^{er} poule B / 2 ^{ème} poule A (c) 3 ^{ème} poule A / 4 ^{ème} poule B (d) 3 ^{ème} poule B / 4 ^{ème} poule A
12	jeudi 7 juin 2007	<u>Journée finale</u> Places 1 et 2 : vainqueurs (a) et (b) Places 3 et 4 : perdants (a) et (b) Places 5 et 6 : vainqueurs (c) et (d) Places 7 et 8 : perdants (c) et (d)

ADRESSE DES SALLES ET COORDONNEES DES RESPONSABLES

CSM FINANCES : Salle : 41, boulevard Vincent Auriol 75013 PARIS 06 20 74 24 19
Responsable : Pascal BEURROIS 01 53 18 74 56

US METRO : Salle : 11, allée Verte 75011 PARIS 01 69 77 97 41 (Tr.)
Responsable : Gérard SALIOU 01 44 68 91 69 (Dom)

JUMP : Salle : 100, rue de la Fontaine au Roi 75011 PARIS
Responsable : Michel VALESCH 01 42.0188.87 (Dom.)

J. LACROIX TT : Salle : 89, rue des Orteaux 75020 PARIS
Responsable : Yves AGHION 01 43 72 22 35

PARIS 13 TT : Salle : Salle spécifique TT 81,Bd Masséna 75013 PARIS
Responsable : Charles NGUYEN 06 21 42 05 09

AP 17 : Salle : 79, rue de la Jonquièrre 75017 PARIS 01 42 29 17 47
Responsable : Henri DUVOLLET 01 42 26 11 05 (Tr.)

E. REUILLY : Salle : 26, boulevard Carnot 75012 PARIS 06.82.87.98.25
Responsable : Manuel SANTOS-LEON 01 42 03 81 41 (Tr.)

Responsable du championnat : Philippe LAINE (06 80 88 15 31)